



Yemaya

BULLETIN DE L'ICSF SUR LES QUESTIONS DE GENRE DANS LA PÊCHE

Éditorial

De nombreuses régions du monde, particulièrement en Afrique et en Asie, ont une longue et vigoureuse tradition de commerce transfrontalier de produits de la pêche artisanale et à petite échelle (voir l'article sur ces échanges entre Cambodge et Thaïlande, p. 2). Ce commerce, où règnent vitalité, dynamisme et concurrence, est largement tenu par les femmes.

Il occupe souvent une place essentielle pour procurer des moyens de subsistance, des revenus aux petits producteurs des secteurs ruraux et pour apporter une indispensable nourriture aux consommateurs à faibles revenus dans les zones isolées. Étant donné la nature de ce commerce, il est difficile de savoir le nombre exact des personnes qui le pratiquent. Il est vraisemblable cependant qu'il s'agit de dizaines de milliers de gens. C'est peut-être à cause du manque d'informations sur l'importance réelle de cette activité que peu d'efforts systématiques ont été entrepris pour comprendre les problèmes rencontrés par ces commerçantes et pour tenter d'y remédier.

Il faut écouter ce qu'elles disent. En juin 2001, lors d'un atelier consacré aux problèmes et perspectives de développement du commerce des produits de la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest, atelier organisé par l'ICSF en collaboration avec des partenaires locaux, les femmes présentes avaient identifié leurs principales difficultés : les nombreux points de contrôle des Douanes et de la Police et le harcèlement auquel ils donnent lieu, le coût élevé du transport de la marchandise, le manque d'informations sur les marchés et les prix, l'insuffisance des infrastructures pour la transformation et le stockage, les problèmes pour l'obtention d'un crédit...

Les affaires de commerce transfrontalier entre pays voisins (bilatéral ou multilatéral par nature) sont évidemment complexes, et les solutions ne vont pas toujours de soi. Cependant, étant donné l'importance de cette activité en matière d'emplois, de revenus, de sécurité alimentaire, il faut s'efforcer de mieux comprendre sa nature, de mieux connaître les volumes et la valeur des produits de la pêche ainsi échangés et le nombre de personnes que cela concerne, les difficultés auxquelles celles-ci sont confrontées. Il importe de bien analyser les interactions entre les importations de poisson et la production locale : quelles sont les répercussions de ces importations sur les prix du poisson pris et transformé dans le pays ? Il importe de considérer les options possibles pour faciliter ces échanges tout à fait légitimes de produits de la pêche artisanale et à petite échelle entre pays exportateurs et importateurs. Bien que relativement modestes, ils contribuent assurément à la vie économique et à la sécurité alimentaire des régions concernées.

En Afrique, certaines organisations officielles se sont engagées à faciliter le commerce régional de ces marchandises, notamment la CEDEAO/ECOWAS (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest), qui regroupe quinze pays, et la SADC (Communauté de développement d'Afrique australe), créée pour encourager la coopération et l'intégration socio-économique, la coopération en matière politique et sécuritaire entre quinze pays du Sud de l'Afrique. Mais, au stade de la mise en œuvre, des problèmes persistent.

Il serait profitable à bien des égards de s'attaquer aux difficultés rencontrées par ces centaines, ces milliers de personnes qui pratiquent le petit commerce transfrontalier de produits de la pêche en Asie, en Afrique. Il est grand temps que l'on prenne conscience de leurs difficultés, qu'on prenne des mesures appropriées pour y porter remède. ■

Cambodge	2
Chili	3
Profil	6
Brésil	7
Dates	8
Q & R	11
Mama Yemaya	11
Yemaya recommande	12



Frontières ouvertes, débouchés fermés

L'ouverture de la frontière entre le Cambodge et la Thaïlande au commerce *officiel* pénalise les petites poissonnières

Kyoko Kusakabe
(kyokok@ait.ac.th),
Professeure associée,
Institut asiatique de
Technologie, Thaïlande

La recherche pour cet article a été réalisée par l'auteur avec l'aide de U. Suntonratana et N. Sriputinibondh, de la Direction des pêches, Thaïlande, et P. Sereyvath du CEDAC, Cambodge

Les pêcheries intérieures du Cambodge sont parmi les plus productives du monde. L'approvisionnement annuel par habitant est de l'ordre de 20 kg, comparé à 4,5 kg au Bangladesh et 0,5 kg en Inde. Plus d'un million de Cambodgiens dépendent de la pêche pour leurs revenus et leur sécurité alimentaire. Le poisson d'eau douce est exporté essentiellement en Thaïlande, via les points de passage de Poipet au Cambodge et d'Aranyaprathet en Thaïlande. Des milliers de Cambodgiens installent leur étal à la frontière. En 2003, on estimait que plus de 4 000 allaient de l'autre côté chaque jour. Entre juin 2001 et mai 2002, 10 523 tonnes de poisson sont passées du Cambodge en Thaïlande, soit une valeur de 349 millions de baht (environ 8 millions de dollars).

Dans la région du Tonlé Sap surtout, le poisson fait depuis longtemps l'objet d'un commerce important. L'Administration française avait bien compris l'intérêt économique de ce lac. Dans les années 1870, le roi du Cambodge a commencé à prélever des redevances pour droits de pêche. Sous le régime des Khmers Rouges, entre 1975 et 1979, les frontières du Kampuchéa Démocratique sont restées fermées et toutes les activités commerciales étaient interrompues. Dans les années 1980, le petit commerce du poisson a redémarré, avec pratiquement que des femmes. Elles accompagnaient les troupes

jusqu'à la frontière, risquant leur vie à travers les champs de mines. Puis les frontières ont été ouvertes et le commerce est devenu plus *officiel* des deux côtés, avec des infrastructures et des procédures administratives. Du coup, les poissonnières ont vu leurs possibilités se réduire.

En 1990, avec l'apaisement du conflit frontalier, la KAMFIMEX (monopole d'État pour l'import-export du poisson) a ouvert un bureau à Poipet. Toutes les poissonnières devaient lui payer une taxe, ce qui augmentait leurs frais. Avec l'amélioration des routes et la cessation des combats, le commerce du poisson a pu se développer. Dans le même temps, des points de contrôle (officiels et non officiels) sont apparus en nombre, avec les bureaux des douanes et autres administrations. Une étude a fait apparaître que les poissonnières devaient payer 27 sortes de taxes à 15 organismes dans 16 endroits différents, depuis le lieu de débarquement du poisson jusqu'au marché situé de l'autre côté de la frontière en Thaïlande. Cela mangeait la majeure partie de leur recette.

Entre 2001 et 2003, ces petits commerçants et les transporteurs ont rédigé des pétitions, organisé des manifestations. En 2003, ils ont juridiquement obtenu gain de cause sur la question des taxes prélevées par la KAMFIMEX, ce qui a entraîné une diminution des prélèvements dans d'autres endroits également. Mais du côté thaïlandais de la frontière, les inspections et les restrictions ont été renforcées. La réglementation devenant plus stricte, les poissonnières, qui dépendaient des importations officielles de citoyens thaïlandais, ont dû payer des taxes plus élevées à la douane thaïlandaise. Les gros négociants (essentiellement des hommes) pouvaient jouer sur les volumes de la marchandise pour négocier des tarifs plus faibles.

Avec l'accroissement rapide des taxes, l'expansion de ce commerce et l'arrivée de gros opérateurs, les poissonnières ont eu bien plus de mal à s'approvisionner. La plupart achètent le poisson à d'autres commerçants et non pas directement aux pêcheurs car elles ne peuvent pas consentir à ces derniers des avances d'argent.

La grande variabilité des cours est également une source de difficultés. Le prix d'un kilo de poisson peut passer de 85 baht (2,5 \$) à 45 baht (1,3 \$) dans la même journée. Certains gros commerçants stockent la marchandise et arrêtent de vendre quand les prix sont bas. Les

UBOLRATANA SUNTORNRATANA



Poissonnières transportant leur marchandise dans des charrettes pour entrer en Thaïlande

commerçants thaïlandais la mettent également au congélateur dans le même contexte. Les poissonnières cambodgiennes ne disposent pas d'un équipement semblable, ni de téléphones portables pour s'enquérir des prix et des marchés. Elles comptent sur les relations avec leurs partenaires en Thaïlande pour tenter d'avoir un bon prix et des débouchés assurés.

Au cours des trente dernières années, le petit commerce du poisson, qui fait vivre une

multitude de Cambodgiennes, a connu de profonds changements. Les petites poissonnières qui ont du mal à se procurer de la marchandise, qui ne sont guère équipées, qui disposent de bien peu de pouvoir de négociation, sont de réelles perdantes lorsque l'ouverture des frontières fait arriver de gros opérateurs. Pour ces modestes commerçantes, l'ouverture de la frontière se traduit par la fermeture de leurs débouchés. ❏

Pour ces modestes commerçantes, l'ouverture de la frontière se traduit par la fermeture de leurs débouchés.

AMÉRIQUE DU SUD CHILI

La dictature du saumon

Frappés par des maladies infectieuses, les élevages industriels de saumon, largement contrôlés par des multinationales, ont vu leur production s'effondrer. Leurs ouvrières sont désespérées.

Juan Carlos Cardenas (ecoceanos@ecoceanos.cl), directeur, et Patricio Igor (ecoceanos@ecoceanos.cl), journaliste, Centro Ecoceanos, Chili

Gladys, 33 ans, vit au sud du Chili à Calbuco, localité située sur la côte dans un archipel qui compte 15 petites îles. Pendant près de dix ans, elle a occupé divers emplois dans des entreprises chiliennes ou des multinationales qui élèvent et transforment du saumon puis l'exportent au Japon, aux États-Unis et dans l'Union européenne.

En moins de vingt ans, la monoculture du saumon à l'échelle industrielle, lancée dans les années 1980 par des multinationales norvégiennes, espagnoles et japonaises, a fait de ce pays d'Amérique latine le second producteur mondial. Le Chili c'est en effet 37 % de la production mondiale, juste derrière la Norvège qui compte pour 42 %. Le saumon est une espèce exotique qu'on a ainsi installée dans les eaux du sud du pays.

Aujourd'hui un filet de saumon d'élevage sur quatre consommés de par le monde provient de ces régions froides où Gladys et ses collègues travaillent jusqu'à 10-12 heures par jour.

En 1990, la filière salmonicole chilienne avait exporté 24 000 tonnes de truite et saumon, pour une valeur de 116 millions de dollars. En 1999, on en était à plus de 200 000 tonnes, soit une valeur de 810 millions de dollars. En 2007, juste avant la propagation actuelle de l'anémie infectieuse du saumon (AIS), la production était de 665 000 tonnes, soit une valeur de 2,4 milliards de dollars.

Pour parvenir à un tel niveau de production, les entreprises salmonicoles avaient recours à une main-d'œuvre forte de 35 000 personnes venues des régions de Chiloé, Aysén et Magallanes, ou d'autres parties du pays comme travailleurs migrants

Les ateliers de transformation, installés surtout à Puerto Montt, emploient une main-d'œuvre qui est féminine à 70 % et travaille habituellement en trois-huit pour la société norvégienne Mainstream (groupe Cermaq) selon le roulement suivant : première équipe, de 8 h à 16 h, seconde équipe, de 16 h à minuit, troisième équipe, le reste de la nuit jusqu'au matin.

Dans cette entreprise (où l'État norvégien est actionnaire à hauteur de 43 %), nombreuses sont les femmes qui n'ont guère été scolarisées. Vanesa Ojeda, une militante syndicale, dit : « Auparavant, ils avaient des cours pour celles qui étaient en contrat longue durée, pour les aider à compléter leur instruction. Mais depuis deux ans, ces formations ont été interrompues. »

En 2007, la filière connaît sa première grande crise, conséquence de deux décennies de mauvaises pratiques en matière environnementale et sanitaire, rendues possibles par la complicité des Pouvoirs publics, une législation faible et l'absence de volonté politique.

Au début de 2009, on constate une infestation par le pou de mer (*Caligus spp*), un ectoparasite qui se trouve naturellement en petite quantité dans des espèces locales. Mais, à cause des densités élevées de saumons dans les cages flottantes (au-dessus des normes autorisées), de la concentration des centres d'élevage et de l'utilisation irresponsable de produits chimiques, le parasite a proliféré. Il en est résulté de très grosses pertes, allant jusqu'à 30 % de la biomasse dans les élevages.

En plus, au mois de juin 2009, la diffusion de l'AIS à partir d'œufs importés de Norvège a fait des ravages dans les centres d'élevage de saumon Atlantique. Il y a eu une chute de 50 % de la production globale de la filière, ce qui a entraîné la mise au chômage de près de 40 % de la main-d'œuvre.

En réponse à la crise, les entreprises salmonicoles, qui ont révélé l'année dernière seulement l'énormité de leurs dettes (près de dix fois les investissements) demandent à l'État de leur accorder de nouveaux prêts. Elles réclament aussi une législation leur permettant de devenir propriétaires à perpétuité des concessions aquacoles (qui avaient été mises gratuitement à disposition par l'État), pour qu'elles puissent servir de garantie hypothécaire. Ces entreprises doivent aux banques chiliennes et étrangères plus de 2,5 milliards de dollars.

Avant 2007, les employés de ce secteur touchaient en moyenne 250 000 pesos (environ 470 dollars) par mois, sur la base du salaire minimum légal de 159 000 pesos (environ 300 dollars), complété par diverses primes relatives à la production ou au temps de travail et calculées selon des critères à la fois collectifs et individuels.

Aujourd'hui, en pleine crise de l'AIS, il n'y a plus de primes de production et les salaires dans la filière ont baissé de moitié. Chez Mainstream/Cermaq, « les salaires sont juste au minimum légal car il n'arrive plus de poisson à traiter », déclare William Rebolledo, le président du syndicat. Et Vanesa Ojeda fait remarquer : « Nous avions toujours une prime de production qui s'ajoutait au salaire minimum. Comme il n'y a plus de saumon dans les ateliers, ils nous demandent de faire du nettoyage, et il n'y a pas un pesos de plus ».

D'après son directeur général, Geir Isaksen, Mainstream/Cermaq a réalisé au premier trimestre 2009 un bénéfice net avant impôt de 25 millions de dollars. Les employés pensent donc que l'entreprise se sert de la crise actuelle pour se débarrasser de sa main-d'œuvre régulière et organisée. « Il n'arrive pas de saumon chez Mainstream/Cermaq, mais nous croyons qu'il va

dans d'autres ateliers et qu'ils veulent fermer ici, licencier tout le monde, avant d'embaucher des gens qui ne sont pas organisés, pas syndiqués », confie Vanesa Ojeda.

Ces craintes ne sont pas sans fondement. Récemment, en même temps que Gladys, 15 autres femmes enceintes étaient renvoyées illégalement chez Mainstream/Cermaq. Ce genre de chose se produit communément dans bon nombre d'entreprises salmonicoles, même si la législation du travail protège en principe délégués syndicaux et femmes enceintes.

Pour contourner la réglementation, certaines demandent aux femmes de faire un test de grossesse avant leur recrutement. Selon une enquête réalisée par la Direction nationale du travail, « pour ce qui est des femmes précisément, des responsables syndicaux indiquent que les entreprises préfèrent *les femmes jeunes mais pas trop jeunes*, de manière à ce que l'âge de procréer n'ait pas d'incidence sur leur entrée ou sortie sur le marché du travail ».

William Rebolledo s'indigne : « Il est effarant qu'un filet de saumon prenne plus d'importance qu'une femme enceinte. Toutes ces femmes ont de petits moyens ; la plupart sont mères célibataires et sans protection sociale. Certaines nous ont affirmé avoir été l'objet de harcèlement sexuel, sans oser se plaindre de peur d'être renvoyées et de rester sans travail. »

Les employés ont attiré l'attention de l'Inspection du travail sur ces licenciements. Et le 13 mai 2009, des fonctionnaires de ce service en visite chez Mainstream/Cermaq ont conclu que les femmes enceintes bénéficiaient d'une « séparation légale de fonctions ». Pour cette raison, la société a été condamnée à une amende de 7,7 millions de pesos (13 110 \$) et une pénalité supplémentaire de 2,2 millions de pesos (4 120 \$) pour « non fourniture de travail comme contractuellement prévu ».

La société a réagi en portant plainte contre les 15 ouvrières enceintes pour tenter de s'en débarrasser par voie légale, en demandant par ailleurs la suspension des salaires pendant la durée de la procédure. Au tribunal de Calbuco, elle a perdu mais a porté l'affaire devant la Cour d'appel de Ponte Montt, laquelle a réexaminé les deux aspects et conclu en faveur des employées.

Dans l'impossibilité de se débarrasser de ces femmes, l'entreprise a alors fait monter la pression par de nouveaux harcèlements. Gladys fait remarquer que, à plusieurs reprises mais surtout le mois dernier, « toutes les femmes enceintes de Mainstream/Cermaq ont été postées à l'atelier d'emballage, où la température est en dessous de zéro ».

« Et maintenant qu'il n'y a plus de production, les patrons envoient ces femmes qu'ils ne sont

UNION SYNDICALE DE MAINSTREAM



Femmes enceintes lors d'une pose à la cantine de la multinationale Mainstream/Cermaq, à Calbuco, Chili

pas parvenus à licencier aux cabinets pour nettoyer les installations avec de l'eau de javel », raconte Vanesa Ojeda. On ne leur avait donné ni gants ni masques. Plusieurs ont refusé mais quelques-unes, intimidées par les contremaîtres, ont fait ce qu'on leur demandait.

Les responsables syndicaux affirment que les conditions de travail ont entraîné une augmentation des avortements spontanés. Le documentaire à succès *Ovas de Oro* (Des œufs en or) sur l'élevage intensif du saumon au Chili montre le cas d'une ouvrière qui a fait une fausse couche après avoir dû exécuter un travail pénible dans des températures en dessous de zéro.

Claudia, une autre employée de Mainstream/Cermaq, a aussi fait un avortement spontané après avoir été heurtée par un gros saumon qu'on déchargeait sur une table. « À la fin du mois de décembre 2007, dit-elle, je travaillais

en zone dangereuse où des saumons de 4 kg à 9 kg étaient jetés sur une grande table. Ils rebondissaient et plusieurs m'ont touchée au ventre. J'ai eu très mal et ai dû rentrer chez moi. Au cours du mois de janvier 2009, Claudia montrait des signes de fausse couche, avec des pertes de sang pendant les équipes de nuit, et elle était obligée de quitter le travail. Début février, elle a avorté à l'hôpital régional de Puerto Montt où on lui a fait des transfusions sanguines.

Les ouvrières des sociétés salmonicoles de Puerto Montt sont aujourd'hui unies pour réclamer l'arrêt des manœuvres anti-syndicales, de la discrimination, des bas salaires, des charges de travail trop lourdes, la fin des violations systématiques des lois et règlements en matière d'environnement, de travail et de protection sociale. ❏

Toutes ces femmes ont de petits moyens ; la plupart sont mères célibataires et sans protection sociale.

Sauvons les plages indiennes

En juin 2009, la chaîne d'info très regardée NDTV (New Delhi TV) a présenté une série d'émissions sur *Les plages indiennes qui se meurent*. Elles ont ouvert les yeux sur les principales menaces qui pèsent sur ces endroits, sur les atteintes à l'intégrité écologique du littoral et les conséquences pour les communautés de pêcheurs, c'est-à-dire les occupants traditionnels de ces lieux.

Ces émissions, maintenant disponibles sur le site de partage de vidéos YouTube, présentent des cas typiques dans diverses parties du littoral indien. Il y a les mangroves qui protègent de l'érosion et des tempêtes et qu'on fait disparaître pour établir des installations portuaires au Gujarat. Il y a des plages au Kerala qui régressent sous l'effet d'extractions de sable non autorisées et de l'expansion touristique. En Orissa, des villages de pêcheurs et des zones de nidification des tortues Olive Ridley ont subi l'impact des brise-lames artificiels et des ports. À Goa, des dunes et la végétation ont été balayées sous la poussée d'activités touristiques et industrielles. À Chennai, une voie rapide surélevée menace la plage de la Marina. Ceux qui en souffrent le plus, ce sont les localités de pêcheurs éparpillées tout le long des côtes indiennes.

La série *Les plages indiennes qui se meurent* a été programmée à une période où des communautés de pêcheurs, des militants écologistes et des Ong protestent vigoureusement contre le projet de remplacement de la CRZ (Notification relative à la zone de réglementation du littoral, 1991) par la CMZ (Notification relative à la zone de gestion du littoral, 2008). Beaucoup pensent que ces nouvelles dispositions ouvriront la côte à toutes sortes d'activités économiques à grande échelle qui détruiront les écosystèmes littoraux et chasseront les communautés de pêcheurs. Confrontées à la persistance des manifestations d'hostilité, les Autorités ont préféré suspendre jusqu'en juillet 2009 le projet de CMZ.

Voici les différents liens vers ces vidéos sur YouTube :

www.youtube.com/watch?v=QDSlqnQSSlU

www.youtube.com/watch?v=5YgjZ8Hwblg

www.youtube.com/watch?v=BOpeF63EJ-0

www.youtube.com/watch?v=DjU1UPCQjfg

www.youtube.com/watch?v=THGANb5FBvA

www.youtube.com/watch?v=-V6RIIB2KGY

www.youtube.com/watch?v=1J8078xerpk

Quoi de neuf sur le web ?





PROFIL

Sunant Jewton

Présidente d'un groupement de femmes à Baan Tung Prai, dans le sud de la Thaïlande, elle a tenté de conjuguer efforts de conservation et activités rémunératrices

Chattima Charnsnoh
(yadfon@loxinfo.co.th),
de l'Association Yadfon,
Thaïlande

En l'espace de quatre ans, Sunant et ses collègues dans ce groupement sont parvenues à relancer une espèce de palmier local qui se mourait et à faire des objets d'artisanat qu'on en tire des souvenirs très appréciés.

Cette histoire est un mélange de difficultés et d'imagination, de crise et d'occasions saisies, d'efforts de protection qui débouchent sur des moyens nouveaux pour gagner de l'argent sans détruire ce qui existe, mais au contraire pour que ça profite à l'ensemble de la communauté.

Baan Tung Prai se trouve dans la province de Trong, sur l'estuaire de la rivière Palian où l'eau est saumâtre. Là vit une petite communauté

de pêcheurs et récolteurs de latex qui sont à 60 % musulmans et à 40 % bouddhistes. Par le passé, cette localité a subi les conséquences de l'aquaculture intensive pour la crevette, qui a balayé la mangrove et des forêts de palmier Nypa. Les temps ont été durs pour cette population habituée à vivre entièrement des ressources de la forêt.

Dans les années 1980, les élevages industriels étaient en pleine expansion puis, avec la prolifération généralisée de maladies de la crevette, ce fut l'effondrement au cours de la décennie suivante. Dans la région de Baan Tung Prai, la plupart des sites furent abandonnés. Il restait des zones marécageuses abîmées, polluées par les produits chimiques, stériles. Les plus touchés étaient les pêcheurs car les stocks de poisson étaient décimés et d'autres espèces aquatiques avaient aussi disparu.

Sunant raconte : « Nous ne sommes pas tous de la pêche ; mais les familles de pêcheurs ont eu beaucoup de mal. Il n'y avait pas assez de poisson pour la famille, ni bien sûr pour vendre. Et nous savions que cela venait de la disparition de la mangrove chez nous. Et c'est là que nous avons réagi. »

Donc, vers la fin des années 1990 et le début des années 2000, des hommes et des femmes de la localité qui étaient conscients du problème ont formé un groupe pour lancer des initiatives de restauration de la mangrove. Quand la situation s'est améliorée sur ce point, l'attention

s'est tournée vers le palmier Nypa.

En 2005, Sunant Jewton, pressentant ce qui guettait cette espèce et décidée à faire quelque chose qui profiterait à l'ensemble de la communauté, s'est mise au travail avec d'autres personnes du lieu afin d'élaborer une stratégie de conservation, d'utilisation et de gestion du Nypa.

Le palmier Nypa est une espèce locale dont on peut tirer divers produits : sucre, vinaigre, emballage alimentaire, chaume de toiture... Mais avant la création du groupement de femmes, personne n'avait pensé qu'il pourrait servir aussi à confectionner des objets d'artisanat.

Sunant poursuit : « On a toujours fait des objets d'artisanat dans cette population, mais on n'a jamais eu l'idée d'utiliser la matière première fournie par le Nypa, alors qu'il pousse naturellement dans la région. Tout a commencé lors d'une discussion dans notre groupe à propos des résidus de cet arbre abandonnés par d'autres usagers et qui devenaient des tas d'ordures encombrants. C'est de nos cogitations à ce sujet qu'est venue l'idée créatrice, la solution. »

Avec un appui financier et une formation de l'Association Yadfon, le groupement de femmes de Baan Tung Prai, ayant à sa tête Sunant, s'est donc mis à faire des essais avec le Nypa. Divers organismes sont intervenus pour aider à trouver des débouchés. Et c'est ainsi qu'aujourd'hui, quatre ans plus tard, les objets d'artisanat confectionnés à partir de ce palmier sont l'un des souvenirs les plus prisés dans la province de Trang.

« On a différents types d'objets : plateaux à fruits, paniers, lampes... On ne vend pas trop cher mais on fait assez de bénéfice pour s'en sortir. Dix pour cent des recettes vont dans le fonds associatif pour les activités du groupement. Nous initiions aussi les enfants des écoles à la fabrication de tels objets. »

Ces femmes dynamiques sont ainsi impliquées sur plusieurs fronts : conservation de la ressource, activité rémunératrice, transmission du savoir-faire traditionnel à la génération suivante. Tout cela contribuera à faire vivre la communauté sur le long terme.

Sunant est souriante : « Maintenant les membres de notre communauté ont un travail d'appoint. Si une tempête survient, personne ne sort en mer. Alors, dans les ménages de pêcheurs, les femmes et les enfants peuvent apporter leur contribution au budget familial sans devoir quitter la maison pour aller travailler en usine. »

Femmes - la pêche et la lutte

Pour la première fois, les femmes de la pêche du Ceará se rassemblent, aspirent à se doter d'une identité politique, à mieux s'organiser collectivement

Maria Cristina Maneschy
(cristina@ufpa.br),
Professeure à
l'Université fédérale
du Para, Brésil,
Membre de l'ICSF

Du 26 au 29 novembre 2008, à Caucaia, dans la banlieue ouest de Fortaleza du côté des plages, des pêcheuses de l'État du Ceará tenaient leur première réunion, sous le titre *Femmes - la pêche et la lutte*. Elles étaient là une cinquantaine venues de villages et de petites villes de la côte, parmi elles deux femmes d'une communauté autochtone.

Cette rencontre était organisée par l'Institut Terramar qui est une Ong oeuvrant pour la durabilité sociale et environnementale du littoral grâce au renforcement des capacités des communautés côtières. Depuis de nombreuses années, Terramar exprime clairement ses préoccupations quant à l'expansion des gros élevages de crevettes et il a aidé à la création de comités participatifs pour la gestion des pêcheries et des zones côtières.

IANA SOARES



Les pêcheuses ont présenté les résultats des groupes de travail sur la situation dans leurs diverses communautés

J'avais été invitée, en tant que chercheuse, à faire un exposé sur le thème *Les femmes de la pêche - exemples d'ailleurs* dans le cadre d'une table ronde intitulée *Pêche et journées de femmes*. Les deux autres tables rondes avaient respectivement pour thème *Femmes de la pêche - comment participer à la vie politique ?* et *Organisation et participation politique des femmes au Brésil*. La plupart des intervenantes étaient des pêcheuses et des militantes associatives.

Les diverses sessions ont passé en revue les multiples responsabilités des femmes au sein

de la famille et de leur communauté. Elles remplissent des tâches en rapport avec la pêche, elles confectionnent des objets d'artisanat, elles tiennent un petit commerce, elles ont une activité de service. Ce pluralisme économique repose sur des réseaux d'entraide. Mais les discussions ont fait ressortir que cette mixité des tâches empêche souvent les femmes d'être considérées comme de véritables travailleuses. En fait, elles ont des charges de travail quotidiennes très lourdes sans pour autant être reconnues comme étant véritablement « au travail ».

Les femmes ont raconté tout ce qu'elles font. Certaines activités sont en déclin, par exemple le salage du poisson et la confection de filets. Et d'autres activités apparaissent. Luzanete, une des participantes, raconte : « Auparavant, beaucoup de femmes faisaient des filets, mais maintenant vous n'en verrez quasiment plus puisqu'on trouve facilement des filets fabriqués par des machines. Mon mari et moi, nous payions parfois une femme pour nous aider dans cette tâche parce que ce n'était pas facile. De nos jours, les filets arrivent tout prêts : il n'y a plus qu'à les acheter. Les femmes ont perdu cette source de revenu et, avec l'arrivée des touristes, elles ont commencé à travailler pour ce secteur. »

Marizelha Lopes (Nega), de l'État de Bahia, membre de la coordination du MONAPE (Mouvement national des pêcheurs) et aussi l'une des responsables de l'ANP (Organisation nationale des pêcheuses), a parlé de la santé des femmes de la pêche. Elle pose des questions de fond : « Comment peut-on être en bonne santé alors qu'on manque de services essentiels, qu'il n'y a pas d'hôpital, d'électricité, d'écoles. Si on nous reconnaît comme des communautés traditionnelles, il faut que cela forme un tout. Si l'État ne reconnaît pas nos communautés, comment faire alors pour prévenir ou soigner les pathologies professionnelles : blessures, problèmes de vision à cause du soleil, cancers de la peau, mal de dos, mycoses dues à l'humidité...? »

Nega a ensuite parlé d'une initiative menée à bien en 2007 dans quelques communautés en collaboration avec une université publique et des organismes gouvernementaux. Un spécialiste a été invité à enquêter sur l'état de santé des ramasseuses de coquillages et crustacés. Quand les résultats ont été disponibles, une réunion a été organisée et un certain nombre de fonctionnaires et de ces pêcheuses y ont été invités. Plus tard dans l'année s'est tenu un séminaire qui a débouché sur un accord entre un hôpital de la ville pour des contrôles de santé

« Nous, les femmes pêcheuses, savons beaucoup de choses. Mais si nous n'échangeons pas ces informations, si nous ne sommes pas rassemblées, cela ne servira à rien ! »

à l'intention des ramasseuses de coquillages. « Au début ils ont accepté de voir quatre femmes par semaine, puis nous avons tenté d'obtenir plus de consultations. Nous avons maintenant obtenu une dizaine par semaine et nous sommes en discussion pour que cette aide puisse être augmentée. »

La réunion de Caucaia a permis aux femmes de parler de leurs problèmes et aussi de mieux se définir en tant que femmes de la pêche. L'une des participantes a dit : « Pendant les grandes marées, je cherche des coquillages dans la mangrove avec mon mari. Je me donne du courage parce que j'ai trois petits enfants. Si un jour je dois quitter mon mari, je pourrai encore vivre de la mangrove. La mangrove c'est tout ce que nous avons ! »

Navegante est une femme autochtone de Tremembé. Elle considère la pêche comme une drogue, un mélange de peines et de plaisir. « Je pêche dans la rivière, dans la mer, dans l'étang ; je me sers d'une ligne, pas de filets ; je prends des *siri* et des *maria farinha* (crustacés) avec une boîte pour les piéger. Ensuite nous préparons de la *farofa* (farine de manioc) et nous nous régaloons. Quand nous allons à la pêche, je préfère trouver la nourriture dans la nature. Je me sens comme une guerrière, comme une Indienne. Aujourd'hui j'ai été invitée ici parce que nous savons des choses. Et je vous dis, la pêche est comme une drogue, comme les cigarettes. Même si l'étang n'est pas bon pour la santé, j'entre dans l'eau froide jusqu'à la taille à 6 h du matin... Quand ma sœur m'appelle pour aller à la pêche, j'ai du mal à dormir la nuit avant à force de penser à la pêche. Maintenant j'ai 60 ans et j'ai onze enfants. Je suis toujours une droguée de la pêche, mais pas comme avant ! »

Dans la plupart des États du Nordeste, les coquillages sont une importante ressource, et traditionnellement ce sont les femmes qui se chargent de cette pêche. On les appelle des *marisqueiras* (de *marisco* : coquillage, crustacé), un terme qui traduit leur statut à part dans ce secteur. Il n'est pas fréquent que les femmes s'inscrivent dans les *colônias* des pêcheurs. Lorsqu'elles le font, elles sont cataloguées comme *marisqueiras*, pas comme pêcheuses. Cette distinction traditionnelle continue à influencer l'idée que l'on se fait du rôle des femmes dans les pêcheries, et souvent les empêche d'être considérées (et de se considérer elles-mêmes) comme d'authentiques pêcheuses. Graça, qui vient de Morro Branco, a fait remarquer : « Certaines ont une carte professionnelle marquée *marisqueiras*, alors que celles qui pêchent ne savent même pas que ce genre de carte existe. Il y a un manque évident de communication. Il est fréquent que les femmes n'aient même pas conscience d'être des pêcheuses, de subsister grâce à cette activité. »

Il faut noter que, dans des régions où coquillages et crustacés abondent (en Amazone, par exemple), c'est aussi le terme *marisqueiras* qui apparaît souvent dans l'administration des *colônias* pour désigner ces pêcheuses. Tant que cette façon de voir continuera de masquer les points communs avec les hommes de la pêche, et à gêner l'organisation collective, il y aura là une source de difficultés pour l'organisation nationale des femmes.

La question de l'identité est ressortie au cours de la session finale qui était animée par Sílvia Camurça, du mouvement féministe brésilien SOS Corpo. Celle-ci a attiré l'attention sur deux propositions intéressantes faites par

Brésil : nouvelle loi sur la pêche et l'aquaculture

La nouvelle loi sur la pêche et l'aquaculture qui a été adoptée en juin 2009 a d'importantes implications pour les femmes. L'un de ses aspects clés est qu'elle élargit la définition du terme pêcheur qui peut désormais inclure des personnes exerçant des tâches d'appui essentielles, jusqu'alors non reconnues sur le plan administratif. Avec cette mesure, le pays a franchi un autre pas important. Les femmes ayant une activité de pêche, comme ramasseuses, cueilleuses, avaient déjà obtenu une reconnaissance officielle grâce à l'entrée en vigueur de la Constitution fédérale de 1988 et l'institution de la Loi de 1991 sur la Sécurité sociale qui accorde aux travailleurs ruraux la même protection sociale qu'aux travailleurs des villes. Autre aspect intéressant, on reconnaît aux femmes des campagnes le statut de travailleuses quel que soit leur situation conjugale.

La nouvelle loi adopte une vision plus globale de la pêche, notamment en ce qui concerne les divers acteurs sociaux de ce secteur. Elle apporte en effet un statut officiel aux personnes ayant des activités liées à la pêche, comme la fabrication et la réparation de filets

et autres engins de capture ou la transformation du poisson de la pêche artisanale.

On espère que cela permettra aux personnes qui effectuent ces tâches (la plupart sont des femmes) d'accéder aux droits sociaux, tout particulièrement la retraite, l'assurance maladie et accident, les allocations de maternité. En plus, lorsque sont décidées des fermetures annuelles de la pêche, elles pourront aussi bénéficier de l'assurance ad hoc, qui donnera droit normalement au versement pendant quatre mois à une indemnité, soit l'équivalent d'un salaire minimum mensuel d'environ 218 dollars. Elles seront ainsi reconnues comme des agents économiques à part entière qui souffrent de ces périodes de manque à gagner tous comme les hommes de la pêche en pareille circonstance. Étant donné leur présence importante dans les activités avant et après capture, on s'attend à ce que cette intégration officielle dans le secteur de la pêche se traduise par une forte augmentation des inscriptions de femmes dans les structures professionnelles de la pêche artisanale. ■

Dates

María Cristina Maneschy
(cristina@ufpa.br),
Professeure à l'Université
fédérale du Para, Brésil,
Membre de l'ICSF

les participantes : premièrement, il faudrait modifier l'appellation *colônias* pour désigner clairement à la fois les pêcheurs et les pêcheuses ; deuxièmement, il faudrait abandonner les identifications basées sur des occupations locales telles que *marisqueiras* et *algieiras* (récolteuses d'algues) et remplacer cela par le terme plus général et plus politique de *pêcheuses*.

Tout en reconnaissant le bien-fondé de la seconde proposition pour obtenir des droits professionnels, Sílvia Camurça a fait remarquer qu'il serait fâcheux de perdre de vue la diversité des activités des femmes de la pêche. Elle était aussi d'accord avec l'idée que le mouvement devrait tenir compte des deux identités, celle qui exprime la diversité des pratiques locales et celle qui affirme une individualité politique. Citons en cela Negra : « Je me considère comme une pêcheuse mais je n'ai pas envie de ne plus être *marisqueira*. »

Il a aussi été question des statuts et adhésions. Parmi les options retenues, il y a l'étude du « cycle de croissance des coquillages et crustacés ». C'est une chose indispensable pour protéger les ressources naturelles, surtout dans le contexte actuel d'expansion des élevages de crevettes près des mangroves, de croissance continue de l'effort de pêche, du développement touristique, de l'augmentation de la population dans les zones côtières. On doit également pouvoir disposer de données écologiques précises afin de bien négocier des indemnités pour les pêcheurs durant les périodes de fermeture. Ce qu'il faut c'est évidemment une organisation solide, capable d'influencer l'Administration, les chercheurs, les syndicats, les décideurs. Reprenons la réflexion de Liduína d'Icapuí : « Nous, les femmes pêcheuses, savons beaucoup de choses. Mais si nous n'échangeons pas ces informations, si nous ne sommes pas rassemblées, cela ne servira à rien ! »

Cette réunion était sans doute la première du genre dans l'État du Ceará, mais on trouve son origine dans une autre réunion tenue il y a quatre ans. En 2004, peu après la création du Secrétariat spécial de l'aquaculture et des pêches (SEAP) par le nouveau gouvernement, une réunion nationale des femmes de la pêche avait eu lieu à Brasília, la capitale fédérale. Il y avait là des déléguées de communautés côtières, notamment du Ceará. L'année suivante, deux réunions régionales étaient organisées, sur la côte est et sur la côte ouest. Une équipe de femmes constituée lors de la réunion de Brasília assurait la coordination. En 2006, six ateliers pour le renforcement des capacités ont eu lieu, avec l'appui financier de la Fondation brésilienne Carlos Chagas.

La réunion de Brasília avait débouché sur la création de l'Organisation nationale des pêcheuses en 2006. À la même époque, le Projet relatif à la Zone côtière a rassemblé



Lors d'un atelier de confection de filets, Bian, ramasseuse d'algues, et Lourdinha, poissonnière, de Batoque sur la côte est

divers mouvements sociaux oeuvrant dans le cadre de l'État local, ce qui a produit le Forum des pêcheurs et pêcheuses du littoral du Ceará (FPPLC), un phénomène unique au Brésil. Des marches de protestation contre la pêche prédatrice et l'aquaculture intensive ont été organisées, et des conférences sur des aspects écologiques ont été bien suivies par les femmes. Le 8 mars 2007, Journée internationale de la Femme, un comité de coordination provisoire a été constitué au Ceará pour mettre sur pied l'Organisation des pêcheuses de cet État, qui est une section de l'Organisation nationale. Grâce à une subvention de la CESE (Coordination œcuménique de service), une série d'ateliers locaux ont pu se tenir, ce qui a débouché sur ce dont on parle : la première réunion des pêcheuses du Ceará.

Mentinha, l'une des coordinatrices, revoit le passé : « Au cours de ces quatre années, nous avons beaucoup appris. Nous avons discuté de plein d'aspects : pêche, santé, inégalités, racisme, gestion de l'environnement..., de tout ! Nous avons abordé des sujets dont on ne parle jamais dans d'autres mouvements. »

Globalement, on constate sans doute des résultats positifs, mais on s'inquiète aussi des difficultés qui sont sur le chemin. La question de l'identité prédomine : qu'est-ce qu'on entend par *une pêcheuse* ? Le terme peut-il aussi désigner une personne qui accomplit d'autres tâches parallèles ou temporaires en dehors de la pêche proprement dite ? Où classe-t-on celles qui ont des activités avant et après capture ? On a fait également remarquer que la réunion était parvenue à mobiliser les *marisqueiras* mais pas les *algieiras* ou les récolteuses de poulpes, qui sont moins nombreuses à vrai dire. C'était la même constatation pour les femmes des communautés *quilombolas*, qui sont officiellement reconnues

...Il y avait consensus pour affirmer que les relations de genre dans la pêche sont loin d'être équilibrées et que les attitudes conventionnelles persistent.

comme les descendants d'anciens esclaves. Ces groupes ne sont pas encore organisés.

Dans toutes les sessions, les femmes ont parlé des tensions qui apparaissent au sein de la famille ou même de l'organisation professionnelle à chaque fois qu'elles se mettent à jouer un rôle actif. Elles se plaignaient aussi des difficultés rencontrées pour obtenir leurs droits, en matière de retraite, de congés de maternité, d'assurance maladie, par exemple.

L'un des gros problèmes c'est que le processus d'organisation des femmes manque encore de légitimité au sein des organisations de pêcheurs. On a relevé que de nombreuses *colônias* n'acceptent pas du tout les femmes ou, si elles le font, c'est pour « augmenter le nombre de votants », non pas parce qu'elles s'engagent à promouvoir les intérêts des femmes. On a dit cependant que le MONAPE (Mouvement national des pêcheurs), où un certain nombre de femmes ont des responsabilités importantes, défendait la cause des pêcheuses bien plus vigoureusement que les fédérations traditionnelles dans les États.

Malgré tout, il y avait consensus pour affirmer que les relations de genre dans la pêche sont loin d'être équilibrées et que les attitudes conventionnelles persistent. On a dit que les relations des organisations de pêcheuses sont souvent bien plus faciles avec d'autres mouvements sociaux et les Ong qu'avec les organisations de pêcheurs. Une responsable dans une organisation de pêcheurs décrit bien le problème : « Lorsque nous sommes arrivées dans cette organisation, nous pensions que nos collègues comprendraient certainement mieux les choses. Pas du tout ! Ils nous ont dit de faire du secrétariat, de servir le café. Nous avons exprimé nos sentiments à ce sujet et nous avons parlé de méthodologie, de priorités dans les prises de parole, de répartition des tâches. Ce n'est pas facile du tout car, lorsque nous voulons aborder les problèmes de santé des femmes, par exemple, ils se mettent à se gratter, ils quittent la salle, ils sortent fumer. Même les assistants ont du mal à s'habituer à la présence des femmes. »

Pour ce qui est de la structure de l'Organisation des pêcheuses, les membres de l'équipe de coordination ont dit qu'elles avaient certes des places dans divers comités mais qu'elles n'étaient guère parvenues à peser sur l'ordre du jour. Manuela a été franche sur les limites de l'action : « Mes collègues et moi n'ont pas réussi à faire inclure nos problèmes dans l'ordre du jour. Au FPPLC, par exemple, nous avons débattu des périodes de fermeture de la pêche, de l'immatriculation des bateaux mais pas de pêche dans les étangs ni de récolte de coquillages et crustacés. »

Les insuffisances de la communication sont un sérieux problème : manque d'information et de contributions entre l'État, la région et le

terrain. Ce n'est pas seulement une question de distance, de moyens de transport ou de financement mais bien de savoir comment s'organiser de manière efficace pour toucher le plus grand nombre.

Les mêmes préoccupations ont été exprimées au niveau national. La représentante de l'Organisation nationale des pêcheuses a dit que les distances entre les États compliquent la tâche. Pour traiter ce problème, il a été décidé que, en vue de la prochaine réunion nationale, prévue en juin 2009 dans l'État de Bahia, des équipes de deux membres de la Coordination se rendront dans le plus d'États qu'elles pourront, du Nord au Sud, afin de mobiliser les groupements et les partenaires.

Ceci dit, il n'y a pas que des problèmes ; il y a aussi des histoires positives, par exemple le cas de la *colônia* de Fortim qui a prévu différents niveaux de cotisation pour les adhérents et les adhérentes selon les revenus tirés de la pêche.

Au cours de ces trois journées de discussions, de nombreuses suggestions ont été faites sur divers sujets : services essentiels, énergie, eau, violences... Certains moyens ont été proposés pour renforcer le mouvement des pêcheuses : documenter son histoire, étudier les cycles de croissance des coquillages et crustacés, prendre des initiatives pour freiner l'expansion touristique sur le littoral, essayer d'inclure le mot *pêcheuses* dans l'intitulé des *colônias*.

On a porté la Coordination de quatre à six personnes et on a dressé un calendrier pour les visites aux communautés côtières. Afin de renforcer cette initiative, Terramar a accepté de préparer deux documents avec l'appui de l'ICSF : une petite brochure relative à l'histoire du processus d'organisation des pêcheuses au Ceará, avec un compte-rendu de la réunion actuelle, et un manuel sur le travail des femmes et leurs droits sociaux dans le secteur de la pêche. Le groupe de travail comprend des membres de Terramar et du CCP (Conseil pastoral des pêcheurs) et deux représentantes de l'Organisation des pêcheuses du Ceará.

En guise de conclusion, disons que les pêcheuses du Ceará, qui se sont toujours impliquées pour donner plus de bien-être à leurs communautés, savent bien maintenant que, pour obtenir un statut social et professionnel elles doivent impérativement s'organiser collectivement. Elles estiment qu'il est préférable pour cela d'avoir ses propres structures plutôt que de s'intégrer dans les *colônias* et associations de pêcheurs déjà existantes. Elles sont également conscientes des obstacles à affronter : préjugés classiques, barrières institutionnelles, complexité de la mise en place d'une organisation autonome (par exemple, pour se donner une identité politique sans pour autant masquer de réelles différences sociales). Ces obstacles ne vont pas les arrêter. Durant ces trois journées de partage

d'expériences et de savoirs traditionnels via des récits, des textes, des poèmes, des photographies, des chants et danses, les femmes ont manifesté un esprit indomptable. C'était très excitant d'assister à la naissance d'un mouvement qui finira par faire de ces pêcheuses des actrices

reconnues de la vie politique, et respectées pour ce qu'elles sont et ce qu'elles font.

Note de l'auteure : cet article se fonde sur le compte-rendu de Critina Faustino, Coordinatrice pour la planification et l'évaluation à l'Institut Terramar, Brésil. ❏

Q & R

Entretien avec Mamayawa Sandouno, Présidente de l'Ong ADEPEG-CPA, Guinée Conakry, Membre de l'ICSF

Brian O'Riordan
(briano@scarlet.be), Secrétaire
du Bureau de l'ICSF à Bruxelles

Dites-nous comment les transformatrices de Guinée se sont organisées ?

Au fil du temps, le combat des femmes fumeuses de poisson en Guinée a été de s'organiser sur le plan local et d'être reconnues au niveau national.

En 1985, avec l'appui et des conseils de l'UNIFEM (Fonds de développement des Nations Unies pour la femme), le Gouvernement de Guinée a lancé un projet-pilote visant à créer plusieurs Groupements d'intérêt économique de femmes fumeuses. Par la suite, avec l'appui de l'ADEPEG-CPA (Association pour le développement des communautés de pêcheurs artisans de Guinée) et le recours à des programmes de formation, des campagnes de sensibilisation et des activités de lobbying, un certain nombre d'associations et de coopératives locales de femmes fumeuses de poisson ont été constituées.

En février 2008, une étape importante a été franchie avec la mise en place de l'Union nationale des femmes fumeuses de poisson, qui a reçu l'agrément du Ministère de l'Intérieur. Il s'agit maintenant d'établir d'autres structures de ce type et de les associer à l'Union nationale.

Quelles sont les principales difficultés des transformatrices là où vous travaillez ?

Le gros problème c'est de pouvoir se procurer du poisson de bonne qualité au juste prix pour transformation. Il y a aussi la nécessité de valoriser le poisson ainsi traité, en soignant par exemple son emballage, sa présentation, le fumage, le stockage. Nous devons aussi trouver et

développer de nouveaux débouchés dans le pays et dans la région, et en Europe et aux États-Unis. Nous devons nous former davantage grâce aux échanges d'expériences et de savoir-faire avec des collègues d'autres pays, dans un cadre Sud-Sud.

Quelles initiatives ont été prises par les femmes dans ces domaines ?

Les femmes sont en train de s'organiser de diverses manières. Une initiative importante a été l'octroi de crédits à des groupements de fumeuses dans le cadre d'un dispositif de la Banque africaine de développement. Certaines en ont profité pour acheter des bateaux, d'autres pour s'équiper en fumoirs améliorés.

Une initiative particulière mérite d'être rappelée. Il s'agit du Projet d'aménagement du port artisanal de Boulbinet avec le soutien du Japon. Boulbinet est le plus important site de débarquement du poisson de Conakry, la capitale. Il date de l'époque coloniale, et c'est également un grand centre de fumage. Il y a là deux associations de femmes fumeuses qui regroupent environ 200 personnes. Le long du débarcadère, deux hangars doivent être construits pour abriter des fours de braisage et des chambres froides.

À la suite d'une initiative de 2006 visant à constituer un réseau régional d'organisations de pêcheurs et de professionnels des médias, des journalistes de la radio en Guinée ont réalisé plusieurs émissions d'entretiens avec des fumeuses de poisson. Ces femmes ont pu ainsi faire connaître au niveau national leurs problèmes, leurs préoccupations, leurs revendications.

Quels changements importants se sont produits au cours des vingt dernières années pour les femmes de la pêche ?

Des organisations de femmes ont été créées et renforcées. On a amélioré le savoir-faire des femmes en matière de transformation. Les fumeuses ont pu accéder davantage à des formations, et elles envoient maintenant leurs enfants à l'école, même les filles. Et il y a aussi des échanges avec d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest, et même sur le plan international. ❏

MAMA YEMAYA

... au poste-frontière



FILM

Le bateau de Gaëlle

Film de Philippe Lubliner, 2006, 53 min.

Alain et Danièle Le Sann, associés à Pêche et Développement, France

Un couple de pêcheurs du Guilvinec, en Bretagne, s'apprête à prendre sa retraite. Le mari, Alain, sa femme Gaëlle et leurs deux fils travaillent ensemble sur le même bateau. Les deux fils ne veulent pas reprendre le bateau comme patrons, ils préfèrent continuer la pêche comme matelots. La charge de patron leur semble trop lourde, même s'ils sont passionnés par la mer et la pêche.

Gaëlle et Alain voudraient absolument que leur bateau continue à pêcher, ils sont désespérés par la diminution du nombre de bateaux et de

pêcheurs dans le port. Le bateau, en bon état, pourrait permettre à un jeune de devenir patron, mais la politique européenne ne le veut pas, elle préfère leur donner une grosse somme, supérieure à la valeur du bateau, pour les inciter à diminuer la flotte de pêche. Gaëlle et Alain cherchent désespérément à transmettre leur fileyeur.

À la fin du film, il n'y a aucune réponse au problème, mais

le couple dénonce avec force et beaucoup d'émotion l'impact humain de la politique européenne. Ils expriment avec sincérité leur amour partagé de la mer et de la pêche.

Le témoignage de Gaëlle est particulièrement émouvant, car elle n'est pas issue du milieu des pêcheurs. Pour faire face à la crise à la fin des années 80, en pleine période de froid et de tempête, elle accepte d'accompagner son mari Alain à bord. Elle témoigne de la dureté du métier, de l'usure physique, de la fatigue, des difficultés à élever les enfants, mais aussi de sa passion intacte pour le métier. Sa présence dans le film est forte, elle jette un regard amusé, lucide et mélancolique sur la passion de son mari et de ses amis pêcheurs. Comment vont-ils vivre sans la pêche à leur retraite ?

En mars 2008, le jury du premier Festival de films *Pêcheurs du Monde* à Lorient a attribué son prix au *Bateau de Gaëlle*. C'est un film que tous les responsables des pêches en Europe devraient voir pour mesurer l'impact humain de leurs mesures. Les écologistes aussi devraient le voir quand ils répètent à l'envi qu'il faut diminuer le nombre de pêcheurs. Tous ces gens sont-ils capables de les écouter et de les entendre ? La voix d'une femme saura-t-elle les convaincre plus que les manifestations ?

Depuis le tournage du film, Alain, le mari de Gaëlle et patron du bateau, est tombé gravement malade et il a dû abandonner la pêche. Contre son gré, le bateau a été détruit, alors qu'il aurait pu permettre à un jeune patron de commencer sa carrière avec un investissement modéré. Les deux fils naviguent toujours, mais ils sont matelots sur d'autres bateaux. ❖



PUBLIÉ PAR
Chandrika Sharma pour
Collectif international d'appui
aux travailleurs de la pêche

27 College Road
Chennai 600 006, Inde
tél: (91) 44 2827 5303
fax: (91) 44 2825 4457
courriel: icsf@icsf.net
site Internet: www.icsf.net

PRÉPARÉ PAR
Nilanjana Biswas
TRADUCTION
Gildas Le Bihan
ILLUSTRATIONS DE
Sandesh
(sandeshcartoonist@gmail.com)
MISE EN PAGE
P. Sivasakthivel
IMPRIMÉ PAR
Nagaraj & Company Pvt. Ltd.,
Chennai

Les articles soumis par vous ou d'autres devront comporter 500 mots au maximum. Ils porteront sur des questions qui concernent directement les femmes et les hommes du monde de la pêche, sur des publications récentes, des réunions où la situation et l'action des femmes sont évoquées. Nous serions aussi heureux de recevoir des « tranches de vie » racontant les efforts de femmes et d'hommes qui militent pour une pêche durable et

pour que la société reconnaisse leur apport à ce secteur d'activité. Ajoutez deux ou trois lignes sur l'auteur.

Faites-nous part de vos commentaires et de vos suggestions pour améliorer le contenu de ce bulletin. Indiquez-nous aussi le nom de personnes susceptibles d'être intéressées par cette initiative. Nous serons très heureux de recevoir votre courrier et des articles à publier.